

REGLEMENT DU JEU CONCOURS

Black Zebra / Aprilia

ARTICLE 1

La société **Black Zebra**, SAS au capital de 1000 €, dont le siège social est situé au 1752 RD 6007, 06270 Villeneuve-Loubet, immatriculée au RCS sous le numéro 883638074 R.C.S Antibes, organise un jeu-concours gratuit, sans obligation d'achat, en partenariat avec Piaggio & C. SpA pour la marque Aprilia

ARTICLE 2

Ce jeu concours est ouvert à toute personne physique majeure, résidant en France métropolitaine, Corse comprise, à l'exception des membres du personnel de la société Black Zebra, des sociétés ayant participé directement ou indirectement à son organisation, à sa promotion et/ou à sa réalisation ainsi qu'aux membres de leur famille (conjoint, ascendants, descendants, frères et sœurs).

ARTICLE 3

LOT 1 (cf détails Article 5)

Pour participer, les participants devront remplir le formulaire en ligne du 27 avril au 02 mai 2023 via **l'URL suivante** :

<https://bit.ly/41xukpq>

LOTS 2, 3 et 4 (cf détails article 5)

Pour participer, les participants devront se rendre sur le stand Aprilia au village MotoGP les 12, 13 et 14 mai 2023 et s'enregistrer via le formulaire disponible sur les tablettes dont disposeront les hôtesse sur le stand Aprilia au village MotoGP.

L'accès au Stand suppose un accès dans l'enceinte générale du MotoGP. Cet accès est à la charge du participant. Ni Black Zebra ni les sociétés partenaires ne prendront en charge le billet.

Les participants peuvent tenter une fois leur chance pour le lot 1 et un des lots 2, 3 ou 4.

Toute participation au jeu concours implique l'acceptation pleine, entière et sans réserve du présent règlement.

Toute participation effectuée contrairement aux dispositions du présent règlement rendra la participation invalide. Tout participant suspecté de fraude pourra être écarté du jeu-concours par Black Zebra sans que celle-ci n'ait à se justifier. Toute indication ou participation incomplète, erronée ou illisible, volontairement ou non, ou réalisée sous une autre forme que celle prévue dans le présent règlement sera considérée comme nulle. La même sanction s'appliquera en cas de multi-participation.

ARTICLE 4

Les gagnants seront contactés par e-mail dès le 3 mai 2023 pour le lot 1 et le 17 mai 2023 pour les lots 2, 3 et 4

ARTICLE 5

Les gagnants sélectionnés par la société Black Zebra bénéficieront des avantages suivants :

LOT 1 (valable pour une personne)
Aprilia Racing VIP Experience au MotoGP France 2023 (valeur 2500 € TTC)

Détails :
Accès au MotoGP France 2023 du 12/05/2023 au 14/05/2023

À l'arrivée au circuit, les hôtes seront informés sur toutes les activités et recevront un kit de course composé de gadgets

- SERVICE D'HOSPITALITY

L'Aprilia Racing Hospitality sera l'endroit où se détendre, déjeuner et prendre des collations. Un espace lounge permettra aux invités de se détendre.

- VISITE DU GARAGE

Les invités participeront à une visite passionnante du garage, en visitant les zones où l'équipe opère et en apprenant la dynamique qui se produit pendant le week-end

- SÉANCE DE DÉDICACE :

Les pilotes officiels rencontreront et salueront les invités et leur offriront des posters dédiés et une séance de photos.

- OPPORTUNITÉ PHOTO ET VIDÉO :

Tout au long du week-end, les invités seront encouragés à prendre des photos et des vidéos d'eux et de leur expérience.

- EXPÉRIENCE DU MUR DES STANDS :

Pendant les sessions d'action, les invités pourront vivre le frisson de la vitesse des motos qui se précipitent devant le mur des stands (sous réserve des conditions de sécurité définies par l'organisation - par exemple, s'il pleut, ce n'est pas autorisé).

- EXPÉRIENCE DE LA ROUTE DE SERVICE

La route de service est ce chemin étroit qui longe le circuit de course. Les invités peuvent observer l'action à quelques mètres de l'asphalte et des courses de moto.

- DEMANDEZ À L'ÉQUIPE

Techniciens, managers, mécaniciens, répondront aux questions des invités, afin de leur offrir un aperçu des coulisses du travail de l'équipe Aprilia Racing.

La société organisatrice Black Zebra ne saurait être tenue responsable des incidents, accidents ou maladies qui pourraient se produire ou être contractée par le gagnant

ou son binôme/accompagnant, le cas échéant, lors de leur participation à cet événement ou leur déplacement vers celui-ci.

La valeur du prix est déterminée au moment de la rédaction du présent règlement et ne saurait faire l'objet d'une contestation quant à son évaluation.

Tous les frais exposés postérieurement au jeu notamment pour l'attribution et l'usage de ce lot sont entièrement à la charge du gagnant. Les frais de déplacement pour venir sur le circuit ainsi que les potentiels frais d'hébergement sont à la charge du gagnant.

LOT 2 : une journée de roulage au Aprilia Racers Days sur le circuit du Val de Vienne avec Box 23 le samedi 17 juin (place pour la journée + mise à disposition d'une de nos motos pour rouler) Lot réservé au réservé aux conducteurs dotés du permis A. Valeur : 500 euros

LOT 3 : un casque Aprilia Full Race
(ou casques équivalent de la même valeur) d'une valeur de 150€

LOT 4 : une veste Aprilia Racing Saison 22/23 d'une valeur de 90€
(ou autre lifestyle équivalent de la même valeur)

Si les gagnants sélectionnés ne voulaient ou ne pouvaient prendre possession de ce statut, ils n'auraient droit à aucune compensation.

Enfin, Black Zebra se réserve le droit de vérifier les identités des gagnants.

Le gagnant s'engage à accepter le lot tel que proposé sans possibilité d'échange notamment contre des espèces, d'autres biens ou services de quelque nature que ce soit ni transfert du bénéfice à une tierce personne. De même, ce lot ne pourra faire l'objet de demande de compensation.

Tout coût additionnel nécessaire à la prise en possession de la dotation est à l'entière charge du gagnant sans que celui-ci ne puisse demander une quelconque compensation à Black Zebra, ni aux sociétés prestataires ou partenaires. Les éventuels frais de déplacement ou tout autre frais liés à la participation au jeu quelqu'en soit les lots ne sont pas pris en charge par Black Zebra ni les sociétés partenaires.

ARTICLE 7

La participation à ce jeu implique l'acceptation par les participants sans restriction, ni réserve, du présent règlement. Black Zebra se réserve le droit d'écourter, de proroger, de modifier ou d'annuler le présent jeu concours si

les circonstances l'y obligeaient. Sa responsabilité ne saurait être engagée de ce fait.

Des modifications de règlement peuvent alors éventuellement être publiées pendant la durée du jeu concours.

ARTICLE 8

Le présent règlement est soumis exclusivement à la loi française.

Toute question relative à l'application et/ou à l'interprétation du présent règlement, sera tranchée souverainement, selon la nature de la demande, par la société Black Zebra dans le respect de la législation française applicable.

Toute contestation ou réclamation relative au jeu concours ne pourra être prise en considération au-delà du 18/05/2023.

En cas de désaccord persistant relatif à l'application et/ou à l'interprétation du présent règlement, et à défaut d'accord amiable, tout litige sera soumis au Tribunal compétent.

ARTICLE 9

En application de la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978, dans l'hypothèse où un fichier informatique contenant des informations relatives aux participants serait constitué, chaque participant pourrait exercer un droit d'accès, de modification et de retrait des informations le concernant.

ARTICLE 10

La société organisatrice se réserve le droit de prolonger, écourter, modifier ou annuler son opération à tout moment, notamment en cas de force majeure, sans qu'il puisse être prétendu à aucune indemnité par les participants.

Le règlement est disponible en consultation à l'adresse suivante :

<https://www.motoetmotards.com/rglt-concours-2305.pdf>